



HAL
open science

Licence Langues, littératures et civilisations d'Asie du Sud

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Langues, littératures et civilisations d'Asie du Sud. 2013, Institut national des langues et civilisations orientales - INALCO. hceres-02036817

HAL Id: hceres-02036817

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036817v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence



Langues, littératures et civilisations d'Asie
du sud

de l'Institut National des Langues et
Civilisations Orientales

Vague D – 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



Evaluation des diplômes Licences – Vague D

Académie : Paris

Établissement déposant : Institut National des Langues et Civilisations
Orientales

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Langues, littératures et civilisations d'Asie du sud

Domaine : Sciences humaines et sociales / Langues, cultures et sociétés du monde / Arts, lettres,
langues

Demande n° S3LI140006721

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :
Institut National des Langues et Civilisations Orientales (INALCO), 65, rue des Grands Moulins, 75013 Paris.
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La mention *Langues, littératures et civilisations d'Asie du sud* (LLCA d'Asie du Sud), unique dans son genre au niveau national et européen, allie une formation sur les principales langues de l'Asie du Sud (bengali, hindi, ourdou, rromani, singhalais, tamoul, télougou) à des enseignements disciplinaires et aréaux plus larges sur les littératures, cultures et civilisations de cette région. L'ossature de la mention *LLCA d'Asie du Sud* est commune à toutes les langues de spécialisation respectant le schéma général de la répartition des cours entre des enseignements fondamentaux, des enseignements transversaux (généraux et disciplinaires), des enseignements d'approfondissement et des enseignements d'ouverture libre. L'offre de licences bilingues avec majeure-mineure est une nouveauté pour la présente demande d'habilitation. La mention *LLCA d'Asie du Sud* propose d'acquérir les connaissances linguistiques, littéraires et culturelles dans le cadre de la langue-culture de spécialisation, mais aussi dans un domaine plus large en choisissant le cursus bilingue. Les débouchés sont envisagés dans les métiers de la presse, la diplomatie, l'enseignement, les médiateurs sociaux, les métiers destinés à l'encadrement social, sanitaire ou culturel (ONG ou autres). Cette mention prépare aussi à la poursuite d'études en master (littérature, linguistique, histoire).

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Projet pédagogique. La mention *Langues, littératures et civilisations d'Asie du Sud* propose une formation dans une ou plusieurs langues de la région de l'Asie du Sud : bengali, hindi, ourdou, rromani, singhalais, tamoul, télougou. Unique en France, voire en Europe, cette formation propose aux côtés du hindi, qui offre un cursus complet comme spécialité de la mention *Langues, littératures et civilisations étrangères* (LLCE), six autres langues d'Asie du Sud représentant deux familles linguistiques (indo-aryenne et dravidiennne) et offrant, elles, des cursus de licence *LLCA d'Asie du Sud* monolingue ou bilingue. L'offre de licences bilingues majeure-mineure est une nouveauté pour la présente demande d'habilitation (les licences bilingues sont créées suite aux recommandations émises par l'AERES lors de la précédente évaluation). Les licences bilingues permettent la combinaison entre elles de deux langues et également la combinaison avec une mineure hindi, népali, pashto, persan (INALCO) ou sanskrit (Paris 3). Son objectif est de former les spécialistes en langues (l'accent est mis sur la communication orale et écrite dans au moins l'une des langues de la formation) tout en fournissant une connaissance générale de l'histoire, de la culture et de la société de l'Asie du Sud. Les principes d'orientation et de spécialisation progressive sont respectés : L1 commune à l'ensemble des mentions de licence de l'INALCO (mention *LLCE - Langues, littératures et civilisations étrangères* ; mentions du groupe *LLCA - Langues, littératures et civilisations aréales* ; mentions du groupe *LMFA - Langues du monde et formation appliquée*) ; L2 de consolidation des connaissances spécifiques ; L3 de spécialisation. L'enseignement est principalement dispensé en présentiel (cours magistraux systématiquement accompagnés de travaux dirigés). Dans certaines langues de spécialisation de la mention *LLCA d'Asie du Sud*, les modalités d'évaluation des connaissances ne sont pas présentées : les informations ne sont pas complètes pour le bengali ; elles ne sont pas fournies pour le rromani, le singhalais et le tamoul. En revanche, dans les maquettes de télougou et d'ourdou, les modalités d'évaluation sont bien précisées et varient entre les contrôles continus, les contrôles finaux, les examens écrits et oraux.

Dispositifs d'aide à la réussite. Etant donné que la première année est commune à toutes les formations distinguées en L2 et L3 (mention *LLCE - Langues, littératures et civilisations étrangères* ; mentions du groupe *LLCA - Langues, littératures et civilisations aréales* ; mentions du groupe *LMFA - Langues du monde et formation appliquée*), elle permet aussi la réorientation et les passerelles entre les formations et les spécialités. Le projet de double licence entre établissements du PRES (Paris 3 dans le cadre des licences bilingues), auquel appartient l'INALCO, peut aussi se révéler comme une attente pour faciliter la réorientation dans le cas d'un projet personnel mal établi. Il est indiqué dans le dossier qu'en L1, commune à l'ensemble des mentions de licence, des tutorats, assurés par des étudiants de master, sont mis en place dans l'établissement en visant à soutenir les étudiants dans l'organisation de leur travail. Le tuteur est inclus dans l'équipe pédagogique et participe à l'évaluation des étudiants. Quant aux étudiants étrangers, ils bénéficient de la structure d'enseignement de FLE-français langue étrangère afin d'améliorer leur connaissance de la langue d'enseignement. Le dossier spécifique de la mention *LLCA d'Asie du Sud*, en revanche, ne comporte pas d'informations précisant explicitement la mise en place du tutorat d'accompagnement. Il en va de même pour les stages. Cependant, dans le cadre commun de l'établissement, il est noté que le bureau des stages avec la direction des études assurent un lien avec le monde professionnel, tout en soulignant que les mentions du groupe *LLCA* ne sont pas des licences à visée professionnelle, même si des débouchés directs sont possibles dans le monde du travail. Les emplois du temps sont aménagés pour les étudiants en double cursus. Un protocole « handicapés » (non fourni dans le dossier) est mis en place (le bâtiment est accessible aux handicapés et les mesures sont prises pour le respect des tiers-temps supplémentaires pour les examens). Les étudiants de la mention *LLCA d'Asie du Sud* sont encouragés à la mobilité nationale et internationale, dans le cadre des conventions signées par l'établissement avec 11 établissements nationaux (Université Paris 1, *Histoire de l'art et archéologie, Science politique* ; Université Paris 3, convention cadre, toutes UFR ; Ecole des hautes études en sciences sociales (EHESS) ; Ecole française d'Extrême-orient (EFEO) ; Ecole Pratique des Hautes Etudes (EPHE), Institut d'études politiques (IEP) ; Institut supérieur d'interprétariat et de traduction (ISIT), etc.) et 12 établissements internationaux (SOAS, Londres ; Université de Venise ; Université de Berlin ; University of Dacca ; Université Mahatma Gandhi Antarrashtriya Hindi Vishvavidyalaya à New-Delhi ; Université nationale de langues modernes à Islamabad ; etc.).

Insertion professionnelle et poursuite d'études choisie. Les enseignements proposés en licence visent à acquérir les savoirs, compétences et méthodes nécessaires à une poursuite d'études en master. Deux journées « Portes ouvertes » (une pour la licence, une pour le master) informent les étudiants sur les cursus et leurs possibilités de poursuite d'études. Le nombre d'étudiants indiquant la poursuite d'études en master varie selon les langues et les masters choisis : 24 étudiants poursuivaient des études en master en 2011-2012 après la licence *LLCA d'Asie du Sud*. A part le tableau général du suivi du devenir des étudiants au cours du cursus *LLCA* montrant une augmentation des abandons en L1 (13,91 % en 2007-2008 ; 11,07 % en 2008-2009 ; 12,48 % en 2009-2010 ; 15,10 % en 2010-2011), le devenir des étudiants diplômés et non diplômés n'est pas explicitement présenté dans le dossier (il est indiqué qu'il



n'y a pas à ce jour, faute de moyens, de service dédié au suivi de l'insertion professionnelle ou du devenir des étudiants non diplômés). La chute d'effectifs entre la L1 générale et la L2 *LLCA* est due à deux facteurs essentiels : les étudiants restent souvent en *LLCE* (qui compte les plus gros effectifs avec le chinois, japonais, coréen, arabe, russe et hébreu ou encore les langues présentes dans les deux mentions : hongrois, polonais, hindi, siamois, turc, vietnamien) ou intègrent une mention du groupe *LMFA* à vocation professionnalisante. Ne restent dans les mentions du groupe *LLCA* que les étudiants désirant poursuivre l'étude élargie à une aire. Il faut noter que la mention *LLCA d'Asie du Sud* inclut dans son cursus de nombreux cours d'approfondissement qui sont mutualisés avec la mention *LLCE*. Dans le dossier ne figurent pas d'informations concernant la mise en place des aides à l'élaboration des projets professionnels. Cependant, vu le public étudiant spécifique à l'INALCO (moyenne d'âge de 27 ans ; double cursus ou étudiants déjà diplômés à Bac +3 ou Bac +5), il est possible d'envisager que les étudiants viennent pour un projet déjà défini et que la formation en langue spécifique, incluant les langues et disciplines connexes, pourrait apporter un encadrement approprié pour ce genre d'attentes. Le dossier indique que les licences monolingues et bilingues de la mention *LLCA d'Asie du Sud* permettent aux étudiants se destinant aux métiers de la presse de bénéficier d'une formation complémentaire spécialisée, à ceux qui se destinent à la diplomatie d'être sensibilisés aux langues et cultures de l'Asie du Sud, et aux (futurs) enseignants, médiateurs sociaux, scolaires ou parascolaires, bibliothécaires ou à ceux qui se destinent à l'encadrement social, sanitaire ou culturel (ONG ou autres) de mieux s'intégrer dans le tissu socio-professionnel tant en France que dans les pays concernés.

Pilotage de la licence. L'équipe pédagogique de la mention *LLCA d'Asie du Sud* est composée de 2 professeurs des universités, 12 maîtres de conférences, 1 lectrice, 2 répétiteurs et 13 chargés de cours, dans le cadre du département concerné. Le département est administré par un conseil composé de 24 membres élus. Au niveau de l'établissement, la commission des études, constituée des directeurs de département, examine les demandes des départements et propose de définir la politique de formation de l'établissement. Le rôle de la direction des relations internationales est de promouvoir la mobilité des étudiants, d'accompagner les échanges et de coordonner les aides à la mobilité. Il n'existe pas actuellement de conseil de perfectionnement pour cette mention de licence et le dossier annonce une mise en place au cours du prochain contrat. Actuellement, les fonctions du conseil de perfectionnement sont assurées par les conseils de départements et la commission des études. Le bilan de l'autoévaluation de la mention *LLCA d'Asie du Sud*, effectué par le responsable de la formation, figure dans le dossier. L'évaluation effectuée par les étudiants est inexistante. Selon les équipes pédagogiques de l'établissement, des essais d'évaluation générale par les étudiants ont été réalisés précédemment, mais avec des taux de retour très faibles, donnant des résultats peu exploitables. Elles soulignent qu'en l'absence d'espace numérique de travail (ENT) et de moyens administratifs suffisants, il a été impossible de mener une politique d'établissement pour une évaluation systématique des enseignements par les étudiants, garantissant à la fois la fiabilité des résultats récoltés, le respect de l'anonymat et le nombre, la nature et la représentativité du public interrogé. Le dossier indique qu'avec la mise en place d'un ENT une autoévaluation sera rendue possible et mise en place en 2013. Elle se fondera sur le système intitulé SEEQ (Student Evaluation of Educational Quality), qui sera adapté aux spécificités du public étudiant de l'INALCO.

● Points forts :

- La mise en place des licences bilingues en reliant la polyvalence de compétences linguistiques et culturelles de l'Asie du Sud et en offrant une formation multilingue et multiculturelle qui répond aux exigences du monde contemporain.
- Excellence de la formation proposée dans sept langues rares offrant un cursus de licence bilingue complet et pointu.
- Une variété unique de langues et de civilisations enseignées en France et en Europe.

● Points faibles :

- L'encadrement des étudiants et l'aide aux étudiants en difficulté peu développés.
- Peu de visibilité sur le devenir des étudiants diplômés et non diplômés.
- L'absence de l'évaluation généralisée des enseignements.
- Peu de données chiffrées illustrant la mobilité nationale et internationale.



Recommandations pour l'établissement

Il est recommandé de :

- redéfinir les dispositifs du « travail encadré personnel » (notamment développer un auto-apprentissage guidé) ;
- mettre en place le suivi obligatoire des étudiants : enseignants référents, programmes de remédiation plus explicites, élaborations des données sur le devenir des étudiants ;
- préparer la mise en place d'une évaluation généralisée effectuée par les étudiants ;
- engager la réflexion sur les combinaisons des langues dans la licence bilingue ;
- renforcer la coopération internationale dans le cadre de la mobilité effective des étudiants.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Dispositifs d'aide à la réussite (A+, A, B, C) : B
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la licence (A+, A, B, C) : B



Observations de l'établissement

Académie : Paris

2012-2013 Vague D

Mention : Langues, Littératures et Civilisations Aréales (LLCA Asie du sud)

Domaine : Sciences humaines et sociales/ Langues, cultures et sociétés du monde/ Arts, lettres, langues

**Langues, Littératures et Civilisations d'Asie du sud
Demande n°S3LII 40006721**

Réponses aux remarques faites dans le rapport d'évaluation de l'AERES

Les remarques de l'AERES ont été notées par l'équipe de pilotage de la licence Langues, Littératures et Civilisations d'Asie du sud qui s'efforcera de remédier aux points faibles énoncés (§ Points faibles, p.4) et mettra en œuvre les recommandations au cours du prochain contrat.

La Présidente de l'INALCO


Manuelle FRANCK